BO Agri Quoi de neuf

JURIDIQUE

Focus sur 4 Notes : Appel à projet sur le thème "Les petits bonheurs, ça vaut le coup !" - Nouvel espace personnel « ressources humaines » (RH), intitulé« Mon Self Mobile » - Modalités d'évaluation professionnelle applicables aux enseignants contractuels de droit public - Modalités d'évaluation professionnelle applicables aux personnels enseignants et d'éducation.

Au menu cette semaine :

- appel à projet sur le thème "Les petits bonheurs, ça vaut le coup !"
- nouvel espace personnel « ressources humaines » (RH), intitulé« Mon Self Mobile »
- modalités d'évaluation professionnelle applicables aux enseignants contractuels de droit public
- modalités d'évaluation professionnelle applicables aux personnels enseignants et d'éducation.

Appel à projet sur le thème "Les petits bonheurs, ça vaut le coup !"

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-479

Descriptif de l'appel à projets L'appel à projets a pour ambition de permettre à ces populations potentiellement fragilisées d'avoir un regard sur leur vie, avant, pendant et après ce temps de pandémie et plus particulièrement sur ce qui contribue au bien-être et à la réussite personnelle. Il s'agit de donner un sens positif aux moments vécus au quotidien etde redonner des perspectives d'avenir.Cette action doit s'inscrire dans le cadre du développement des compétences psychosociales qui concourt pleinement à la promotion de la santé et la réduction des comportements à risques dont les conduites addictives (cf. l'instruction technique

promotion de la santé dans les établissements d'enseignement et de formation agricoles).

Nouvel espace personnel « ressources humaines » (RH), intitulé« Mon Self Mobile »

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-496

La présente note décrit le nouvel espace personnel « ressources humaines » (RH), intitulé « Mon Self Mobile », mis à la disposition des agents employés ou gérés par le ministère chargé de l'agriculture. Elle détaille la procédure d'accès à cet espace, les fonctionnalités de cet espace, à savoir, la consultation de certaines informations concernant leur situation personnelle, la saisie d'informations personnelles complémentaires (téléphones et mél), la possibilité de se déclarer en qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) auprès du gestionnaire de proximité de sa structure d'affectation. Elle précise les actions à conduire par ces gestionnaires, dans ce cas.

Modalités d'évaluation professionnelle applicables aux enseignants contractuels de droit public

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-500

La présente note a pour objet de préciser les modalités d'évaluation professionnelle applicables aux enseignants contractuels de droit public.

Modalités d'évaluation professionnelle applicables aux personnels enseignants et d'éducation.

https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-504

La présente note a pour objet de préciser les modalités d'évaluation professionnelle applicables aux personnels enseignants et d'éducation.